

Points saillants du Discours du Trône

Le 21 octobre 2009

Aller de l'avant

Aller de l'avant

- L'an dernier, la population de la Saskatchewan a augmenté de 16 000 personnes, sa croissance la plus rapide depuis le début des années 1950.
- La Saskatchewan continue d'afficher le plus bas taux de chômage du pays et les villes de Saskatoon et Regina présentent le taux le plus bas de chômage parmi les villes principales du Canada.
- Une diminution de l'impôt foncier et de l'impôt sur le revenu, des investissements records en infrastructure et une réduction massive de la dette provinciale.

En santé, la priorité est accordée aux patients

- D'ici quatre ans, réduire le temps d'attente pour les interventions chirurgicales en Saskatchewan à un délai maximal de trois mois.
- Adopter une stratégie de recrutement de médecins.
- Retenir dans notre province les diplômés et les résidents en médecine afin que l'argent investi dans la formation du personnel médical en province profite à la population de la Saskatchewan.
- Améliorer l'accessibilité des soins de longue durée pour les personnes âgées.
- Apporter des changements afin de limiter la prolifération des seringues distribuées dans le cadre des programmes d'échange de seringues.
- Remettre en place un organisme provincial indépendant de lutte contre la toxicomanie.
- Poursuivre les mesures de réduction du tabagisme dans notre province.
- Franchir la marge de 30 % qui nous sépare de l'objectif de recrutement de 800 infirmiers et infirmières de plus, engagement pris la session dernière.

La responsabilité financière

- La dette provinciale a été réduite de 2,7 milliards de dollars, soit de près de 40 %.
- Le processus budgétaire sera modifié à l'avenir afin de réduire l'incidence de fortes fluctuations sur les revenus générés par les ressources naturelles.

L'éducation

- Près de 300 millions de dollars ont été investis dans l'infrastructure scolaire, de la prématernelle à la 12^e année, le plus important investissement jamais réalisé pour la construction et l'amélioration des écoles de la Saskatchewan sur une période de deux ans.
- Continuer d'apporter des améliorations à plus de 230 écoles aux quatre coins de la Saskatchewan.
- Injection des 4 millions de dollars affectés à la création de 1 000 nouvelles places agréées en services de garde, pour porter le total à 11 400 places.
- Le plus important investissement de l'histoire dans des projets d'infrastructure postsecondaire, soit plus de 150 millions de dollars.
- Plus de 18 millions de dollars ont été affectés au logement étudiant.
- Les prêts étudiants ont été rehaussés.
- Le montant hebdomadaire octroyé aux étudiants a été augmenté pour la première fois depuis 1994.

Les personnes vulnérables : notre priorité absolue

- Réviser la Child and Family Service Act et la *Loi sur l'adoption*.
- Réserver 25 millions de dollars à l'amélioration du système de protection de l'enfance.
- Mettre en œuvre un nouveau système électronique de gestion de cas afin de mieux protéger les enfants et les jeunes et de mieux superviser les services qui leur sont offerts.
- Lancer une initiative de 76,9 millions de dollars pour éliminer une liste sur laquelle figuraient 440 personnes en attente de services.

La justice et le maintien de l'ordre

- Interdire les messages textes et l'utilisation du téléphone cellulaire au volant.
- Adopter une nouvelle réglementation sur la vente de billets pour protéger les personnes qui souhaitent assister à des spectacles ou concerts.
- Empêcher les membres d'une profession de démissionner de leur poste pour échapper aux mesures disciplinaires.
- Honorer l'engagement d'ajouter 120 personnes au corps policier.

L'agriculture

- L'administration du programme Agri-stabilité relocalisée à Melville.
- Plus de 70 millions de dollars versés en aide directe aux producteurs de bétail dans le cadre du programme Cattle and Hog Support.
- La plus importante réduction de l'impôt foncier sur les terres agricoles de l'histoire de la Saskatchewan.

Les relations avec les Premières nations et les Métis

- D'autres mesures seront prises pour élaborer des lignes directrices portant sur l'obligation de la Saskatchewan de consulter.
- Solliciter la contribution des Premières nations et des Métis à la prospérité économique de la Saskatchewan.
- 2010 sera désignée l'Année des Métis en Saskatchewan.
- Travailler de concert avec la Nation métisse et d'autres regroupements pour les célébrations des Sentiers de 1885 qui se dérouleront en 2010.

L'environnement

- Élaborer un nouveau cadre de réglementation sur l'environnement.
- Présenter un plan exhaustif de gestion de l'eau.

L'énergie

- Le comité permanent sur les sociétés d'État et les organismes centraux (Standing Committee on Crown and Central Agencies) terminera la seconde phase de ses audiences sur l'avenir de l'énergie en Saskatchewan.
- Manifester un engagement concret visant à accroître l'énergie éolienne.
- Innovation Saskatchewan sera entièrement en œuvre.

Le tourisme, les parcs, la culture et le sport

- Adoption de la nouvelle politique culturelle de la province, la première depuis 30 ans.
- Participer aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.
- Continuer d'apporter des améliorations à nos parcs provinciaux.

L'immigration

- Le Programme Candidats immigrants pour la Saskatchewan a fixé comme objectif d'atteindre 3 400 candidatures.
- Réduire les délais de traitement pour les services d'immigration.